

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 29.11.2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf novembre, à dix-neuf heures le Conseil Municipal, convoqué le vingt-quatre novembre, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Raymond DEGRYSE, maire.

Étaient présents : Mesdames - Nelly CHARDON – Margarida RODOT - Joëlle COURTOIS - Aline CHARDON Messieurs : Julien THOMINET - Michaël BERTRAND - François COLLET

Pouvoir de M. HUET à Mme CHARDON Nelly

Pouvoir de M. LEPECHON à M. COLLET

Absent excusé : Yves ERFORT

Secrétaire de séance : M.COLLET

Début de séance à 19h05

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 novembre 2023
2. Décisions modificatives
3. Affaires diverses

### **1er point l'ordre du jour : Approbation du compte rendu du conseil municipal du 29.11.2023**

Inversion du point 4 et du point 5

Le compte rendu de la séance du 15/11/23 est adopté à l'unanimité.

### **2ème point de l'ordre du jour : Décisions modificatives**

Le Maire informe le conseil municipal que deux décisions modificatives doivent être prises afin de régler les dernières factures des travaux d'accessibilité pour un montant de 15000 euros d'une part et d'effectuer le versement des indemnités des élus et la participation de la commune au SIVOS d'autre part (transfert de 2000 euros du compte 615221 au compte 65311).

Pour les travaux, il s'agit donc d'augmenter le 21351 en constatant des recettes non prévues au 73223. Il faut donc en parallèle augmenter le transfert de section à section (chapitres 023 et 021).

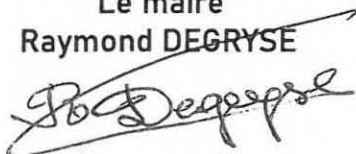
Le conseil municipal accepte à l'unanimité ces deux décisions modificatives.

Ce point fera l'objet de la délibération 2023\_29\_11\_01

**3ème point de l'ordre du jour : Affaires diverses**

- Noël 2023 aura bien lieu cette année, 30 inscrits à ce jour, suite à relance.
- Devis de la Sté Mathey de 2571 €TTC validé pour la réparation de la douche de la maison communale.
- Une personne nous demande une sonnette à la porte de l'école, le sujet est déjà à l'étude.
- Installation de lumières de Noel le 1<sup>er</sup> décembre.
- Toujours en attente de devis de la Sté Jaulgelec pour la réparation de la pompe a chaleur de la maison communale.
- La signature d'échange de parcelle entre la commune et M. Monin aura lieu le 12 décembre. Les frais de notaire sont partagés.
- Une demande est faite pour remettre un filet sur le panier de basket.
- Route de Villeneuve, pas eu de suite du département. Un courrier au département sera une nouvelle fois fait et un contact avec les médias locaux à nouveau envisagé.
- Aboiement des chiens sur la commune. Il est demandé aux propriétaires de chiens sur la commune de faire le nécessaire afin d'éviter toutes nuisances de voisinage. Il est conseillé, pour les aboiements abusifs, de porter plainte pour nuisances diurnes et/ou nocturnes

Le maire  
Raymond DEGRYSE



Le secrétaire de séance  
Francois COLLET

